

CPV PARTNERS

AVOCATS
ATTORNEYS-AT-LAW

CURRICULUM VITAE



BORIS VITTOZ

Avocat, DEA (Paris I - Panthéon Sorbonne)
Associé

Langues

Français, anglais

Contact

T +41 21 566 11 00
vittoz@cpvpartners.com

Expertise

Boris Vittoz dispose d'une solide expérience en matière d'arbitrage international et de litige commercial.

Son expérience en arbitrage s'étend à plus d'une trentaine de procédures arbitrales, dont une série de cas comprenant d'importants enjeux financiers et commerciaux. Boris Vittoz a agi en qualité de conseil, co-conseil, et arbitre, il a également régulièrement assisté des tribunaux arbitraux. Il a en outre représenté des clients dans des procédures de recours devant le Tribunal fédéral suisse et dans des procédures d'exécution forcée de sentences arbitrales devant les tribunaux locaux.

Boris Vittoz est inscrit sur la liste d'arbitres de la Commission suisse d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale.

Il figure également sur la liste (fermée) des arbitres du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Il représente, par ailleurs, des clients devant les tribunaux des cantons de Genève et de Vaud dans le cadre de litiges commerciaux impliquant typiquement des aspects internationaux, ainsi que dans des procédures de faillite ou de concordats.

Boris Vittoz est régulièrement impliqué dans des litige à caractère international soulevant de délicates questions de compétence des tribunaux.

Son expérience porte notamment sur des litiges relatifs à des contrats de joint venture, de vente d'actions, de licence, de distribution, de consultant, de vente et de travail, ainsi que sur des cas de concurrence déloyale. Les secteurs d'activité économique concernés sont notamment l'industrie pharmaceutique, la santé, le sport, l'immobilier et la construction, l'industrie nucléaire et électrique, le secteur bancaire, la distribution alimentaire,

CPV PARTNERS

AVOCATS
ATTORNEYS-AT-LAW

CURRICULUM VITAE

les nouvelles technologies, les énergies propres, ou le secteur de la sécurité et de la traçabilité.

L'expertise de Boris Vittoz en matière de résolution des différends est renforcée par une expérience significative dans les domaines des fusions et acquisitions, ainsi qu'en droit des contrats et en droit commercial.

Domaines d'activités (sélection)

Arbitrage et litiges commerciaux internes et internationaux

Poursuite pour dettes et faillite

Responsabilité des membres du conseil d'administration et de la direction d'entreprises

Formation et expérience professionnelle

- 2001 Université de Lausanne, lic. iur. (avec une année académique à l'Université de Zurich)
- 2002 Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), DEA en droit communautaire et européen
- 2003 Rejoint Pestalozzi (Genève) en qualité d'avocat-stagiaire
- 2005 Brevet d'avocat, barreau de Genève
- 2005 Rejoint Pestalozzi (Genève) en qualité d'avocat collaborateur
- 2007 Rejoint Tavernier Tschanz (Genève) en qualité d'avocat collaborateur
- 2011 Associé fondateur de CPV Partners

Conférences

L'arbitrage au service des entrepreneurs, intervention au sujet des coûts de l'arbitrage, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), février 2016.

Responsabilité solidaire des clubs dans le cadre d'un transfert de joueur à la lumière de la sentence Juventus c. Livorno et Chelsea (co-organisateur et médiateur), ASA Groupe Vaudois, novembre 2015.

Arbitrage interne en droit de la construction : panorama et perspectives (co-organisateur et médiateur), ASA Groupe Vaudois, septembre 2015.

UEFA Club Licensing and Financial Fair Play – An Assessment by UEFA of CAS Jurisprudence and of the Recent FFP Settlements (co-organisateur et médiateur), ASA Groupe Vaudois, novembre 2014.

Coûts de l'arbitrage v. coûts de la procédure étatique : comparaison entre arbitrage Swiss Rules et procédure civile dans les cantons de Vaud et Genève (co-intervenant, organisateur et médiateur), ASA Groupe Vaudois, mai 2014.

Arbitrage ou procédure civile, 5 à 7 de l'arbitrage, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, mars 2014.

Les modifications récentes du Code de l'arbitrage du Tribunal arbitral du sport (co-organisateur et médiateur), ASA Groupe Vaudois, novembre 2013.

Le conflit dans une société de famille – Quels instruments juridiques pour l'éviter et le résoudre, Académie de la Chambre fiduciaire, octobre 2012.

La valeur ajoutée d'un avocat spécialiste dans une transmission d'entreprise, Credit Suisse, février 2011.

Publications

Recalcitrant witnesses summoned by the State court at the seat of the arbitration to attend an arbitration hearing – Note on the Ordinance of 9 February 2015 issued by the *Tribunal de première instance* in Geneva, ASA Bull. 4/2015, p. 921

Arbitration Seats: Weighing up the Pros and Cons, Acquisition International, February 2014, p. 73.

CPV PARTNERS

AVOCATS
ATTORNEYS-AT-LAW

CURRICULUM VITAE

Autres activités

Membre de l'Association suisse d'arbitrage

Co-responsable du groupe vaudois

Membre de l'Ordre des avocats vaudois

Membre de la Fédération suisse des avocats

Membre de la Cour d'Arbitrage de la Swiss

Chambers' Arbitration Institution (SCAI)

18, AVENUE D'OUCHY
CH-1006 LAUSANNE
T +41 21 566 11 00
F +41 21 566 11 10

CPVPARTNERS.COM